

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Instructure Holdings, Inc » par la société « Icon Parent Inc » à travers l'acquisition de 100% de son capital et des droits de vote y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur:** La société « *Icon Parent Inc* »;
- **La cible :** La société « *Instructure Holdings, Inc* ».

Nature de l'opération

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs- économiques- concernés

- Le marché de service du système de gestion d'apprentissage (« LMS »).

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 16 septembre 2024.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant l'acquisition par « Icon Parent Inc. », un véhicule d'acquisition indirectement détenu exclusivement par des fonds d'investissement conseillés et gérés par diverses filiales de « KKR & Co. Inc. », de la totalité du capital social « d'Instructure Holdings, Inc. » (ensemble avec ses filiales, « Instructure »).

« KKR & Co. Inc. » est une société d'investissement mondiale qui offre des services de gestion d'actifs alternatifs ainsi que des solutions liées aux marchés de capitaux et d'assurance. « KKR & Co. Inc. » encadre des fonds d'investissement qui investissent dans le capital-investissement, le crédit et les actifs réels et a des partenaires stratégiques qui gèrent des fonds spéculatifs.

« Instructure Holdings, Inc » est une société de technologie éducative cotée à la Bourse de New York (NYSE). Elle propose des solutions de gestion de l'apprentissage, d'efficacité des technologies de l'éducation et d'accréditation.

Fait à Rabat, le 05 septembre 2024.